



## Locataire partie sans préavis ni état des lieux

-----  
Par Willy

Bonjour,

Je suis vraiment étonné d'apprendre de notre voisine que mon locataire est déjà parti déménager il y a 2 mois. Sans donner de préavis ni faire un état des lieux. Les clés : je ne sais rien, il a mis où ??

Je vais faire quoi dans l'immédiat ? Faire venir un Huissier de justice pour constater et faire un état des lieux ?

Je vous informe, que la gestion de la location j'ai confié par une agence immobilière, et c'était bien 2 mois que l'agence m'a informé le retard de paiement du locataire, l'agence avait déjà envoyé une lettre AR pour relancer les retard sans réponse, et la j'ai appris comme des foudres venu du ciel : il est déjà déménagé.

Pouvez-vous me dire les procédures à suivre, étape par étape. Est-ce que je laisse à l'agence faire la procédure ou je vais prendre en main ?

Merci à vous.

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Le locataire a abandonné le logement ou bien est parti en vacances ?

Contactez un huissier pour une procédure "BETEILLE" = de constat de l'abandon. (ce n'est pas un "état des lieux").

C'est votre choix de faire vous mêmes les démarches ou bien de les confier à l'agence.

-----  
Par Willy

D'après le témoignage du voisin, il a déménagé ( avec camion), c'est pour ça que l'agence n'arrive plus à rejoindre. Je vais essayer de contacter la CAF, l'EDF et opérateur téléphonique (pour la ligne fixe), s'il a déjà résilié ces contrats d'abonnement.

-----  
Par yapasdequoi

S'il y a plus de 2 mois d'impayés, il faut le signaler obligatoirement à la CAF.

-----  
Par Willy

Merci beaucoup pour vos réponses.